

LES PARTENAIRES DE L'ÉCOLE

- ❖ La mairie : 04 92 54 20 13
- ❖ LA PMI avec la puéricultrice : 04 92 65 06 23
- ❖ Le R.A.S.E.D. avec la psychologue scolaire : 06 45 73 83 78

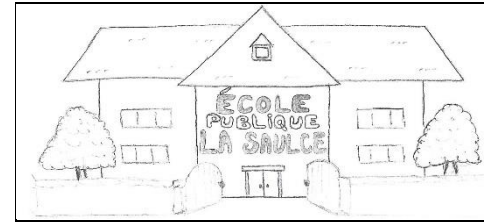
Le réseau d'aides spécialisées est un dispositif de l'éducation nationale qui a pour mission d'élargir la gamme des réponses que l'éducation nationale doit proposer aux élèves en difficulté. Le psychologue agit en direction de tous les acteurs de l'école - les enfants, les enseignants, les familles – à l'aide d'entretiens, d'écoute, d'observation, de suggestions...

L'ACTION ÉDUCATIVE FAMILIALE AVEC LUDAMBULE

Nous devrions pouvoir renouveler l'A.E.F. (financée par la C.A.F.)

C'est l'occasion, que votre enfant soit rentré ou non à l'école, de venir partager un moment convivial, de jeu avec d'autres parents, l'enseignante, l'ATSEM, la puéricultrice, Ludambule et les élèves, pour voir tout ce qui se passe dans le jeu chez l'enfant. Parents, grands-parents, nounous, venez jouer !

Les dates seront transmises ultérieurement.



Ecole de la Saulce
75 rue des écoles,
05110 La Saulce
04.92.54.23.46.



**Dispositif
d'accueil et de
scolarisation
des enfants de
moins de 3
ans.**

Je rentre à l'école maternelle avant 3 ans.

« La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité. » BO n°3 du 15 janvier 2013

PRÉ-INSCRIPTION EN MAIRIE

De préférence avant le 31 mai.

Examen des dossiers et réponses rendues aux familles mi-juin.

Mairie de LA SAULCE – Le Village – 05110 LA SAULCE
Tél : **04 92 54 20 13** Messagerie : mairie@lasaulce.fr

POUR QUI ?

- ❖ Les enfants qui résident sur les communes de La Saulce, Lardier et Valença, Barcillonnette, Vitrolles, Esparron et Curbans.
- ❖ Les enfants ayant 2 ans et 2 mois révolus (enfants nés en 2022)
- ❖ Les dossiers seront examinés au cas par cas en tenant compte des besoins de l'enfant et du nombre de places disponibles.



AVEC QUI ?

- ❖ Une enseignante formée et ayant choisi de travailler avec les plus petits en collaboration avec une ATSEM volontaire.
- ❖ La famille avec laquelle sera construite une relation parent/école privilégiée.



QUELLES DÉMARCHES ?

Après la pré-inscription en mairie, vous pourrez vous rapprocher de l'école pour prendre un rendez-vous :

- ❖ avec Madame Fernande LESBROS , directrice de l'école
- ❖ avec Madame Cécile ENCINAS-CHAIX, l'enseignante de la toute petite section (TPS).

POURQUOI ? Quel intérêt pour les tout-petits ?

- ❖ Apprendre à vivre ensemble avec les règles de collectivité.
- ❖ Pour mieux parler et se faire comprendre.
- ❖ Pour explorer le monde, peindre, dessiner, fabriquer, chanter, ...
- ❖ Pour devenir autonome



COMMENT ?

- ❖ Dans une classe aménagée.
- ❖ Avec des temps de jeux, de manipulation, de lecture offerte, de chanson.
- ❖ Avec des rentrées échelonnées en fonction de l'âge et des besoins des enfants (après chaque période de vacances scolaires)
- ❖ Avec une co-éducation à la propreté (les couches culottes sont acceptées).
- ❖ Avec des horaires adaptés aux besoins des enfants
- ❖ Avec un projet d'adaptation puis un projet de scolarisation évolutif au long de l'année scolaire prévoyant un temps de présence progressif.
- ❖ L'entrée dans le dispositif implique une fréquentation régulière de l'enfant afin de lui donner les meilleures chances de réussir.
- ❖ Avec l'opportunité de mettre en place une journée continue (cantine et sieste) en fonction du développement de l'enfant et de son adaptation à l'école. Un RDV avec l'enseignante sera nécessaire avant de mettre en place des journées complètes afin de réévaluer le projet de scolarisation.

